

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3^e page.

SAUMUR, 23 MARS

Encore une leçon

On sait avec quelle énergie nous avons toujours combattu celui qu'on vient d'enterrer hier. Repoussé même par les siens depuis de longues années, tenu en suspicion, lâché de ses meilleurs amis politiques, il a fallu les « temps difficiles » que nous traversons pour renflouer cette épave que tous, amis et ennemis, considéraient comme perdue.

De fait il fallait, comme on dit, être absolument abandonné de Dieu et des hommes pour en être réduit à s'aller jeter dans les bras d'un sauveur déclaré traître à la patrie quelques années auparavant.

Nous ne pouvons que laisser passer pacifiquement ce mort que son parti a comblé de presque autant d'honneurs après son trépas, qu'il le couvrit d'ignominies dans les dernières années de sa vie ; mais il nous est impossible de ne pas interpréter l'absence de l'ambassadeur de Russie à cette cérémonie toute politique.

Certes, M. Jules Ferry ne fut jamais *persona grata* à la cour de Pétersbourg, les amis de nos ennemis sont nos ennemis, et l'ami des Allemands ne pouvait être l'ami du Tsar. Néanmoins nous ne pouvons croire que celui-ci ait voulu protester devant une tombe : c'est beaucoup plus contre M. Ribot et la politique infâme de son cabinet qu'est dirigée cette muette protestation.

JEAN DASSY.

INFORMATIONS

LE CORPS DIPLOMATIQUE

Tout le corps diplomatique était représenté aux obsèques de M. Jules Ferry, excepté l'ambassade de Russie.

On a beaucoup remarqué cette abstention.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Aujourd'hui, le gouvernement demandera la discussion immédiate de l'interpellation Millevoye.

M. Maujan, au début de la séance, demandera des pouvoirs judiciaires et de police analogues à ceux donnés à la Commission d'enquête présidée par Odilon-Barrot, après les journées de juin 1848.

LA DISSOLUTION

Les débats de l'interpellation Millevoye sur l'attitude du gouvernement dans le procès de Panama, et ceux sur la proposition Maujan

tendant à conférer à la commission d'enquête les pouvoirs les plus étendus, pouvant prendre une tournure inattendue, les ministres ont dû examiner les différentes éventualités qui pourraient se produire.

Le conseil a décidé d'user des armes que lui donne la Constitution et de demander au Sénat la dissolution de la Chambre.

On écrit de Pétersbourg au sujet de la séance dans laquelle M. Ribot a fait une si maladroite allusion à l'ambassadeur « d'une puissance amie » :

« On croit ici que les intentions de M. Ribot ont été trahies par son langage, et qu'il voulait couper court à la campagne menée par les agences autrichiennes. Et l'on est persuadé que le baron de Morenheim va recevoir du Czar un nouveau témoignage de sympathie, auquel la France s'empressera de s'associer. »

L'amiral Kasnakoff, commandant la flotte qui se rend à Chicago, est parti pour Paris.

L'ABBÉ BAUDET ET LES SOCIALISTES

Avant-hier, avait lieu à Cognac une conférence contradictoire organisée par les socialistes. Près de 4,000 personnes y assistaient. Nos amis s'y étaient rendus et ont remporté un magnifique succès.

Après le discours du citoyen Gelez, M. l'abbé Naudet a répondu, en exposant la solution aux questions sociales que donne le christianisme ; il a parlé une heure, et ses paroles ont été saluées d'applaudissements frénétiques, accompagnés de cris nombreux de : Vive Naudet !

Après lui, M. Flornoy, conseiller municipal de Nantes, a flétri éloquemment le régime opportuniste, dans lequel il a montré la cause même de la crise sociale. Il a été également couvert d'applaudissements enthousiastes.

A l'issue de la réunion, M. l'abbé Naudet, enlevé de la tribune, a été porté en triomphe jusqu'à son domicile, suivi d'une foule compacte, criant : Vive Naudet !

Ce n'est pas la chose la moins curieuse de ce siècle de voir un prêtre porté en triomphe par ce même peuple au nom duquel on a la prétention de tout laïciser.

Les obsèques de Jules Ferry

La garde républicaine fait la haie.

Les gardes républicains prêtent leur concours aux gardiens de la paix, pour dégager les abords du Sénat. Mais cela ne se fait pas sans protestations. Deux ou trois récalcitrants dont une femme sont conduits au poste.

Le char arrive traîné par six chevaux. Un dôme étoilé d'argent le surmonte. Il est orné de draperies et de drapeaux tricolores.

Les délégations arrivent. Les portes s'ouvrent, le cercueil est porté de la chambre ardente dans un catafalque devant le grand perron. Les délégations et les invités sont conduits par des attachés au protocole à leur place.

A 1 heure 33, les tambours battent, la mu-

sique de la garde républicaine joue un air funèbre.

M. Bardoux, au nom du Sénat, dit qu'aujourd'hui la République est en deuil.

M. Casimir Périer prend la parole au nom de la Chambre.

Après avoir rappelé les inimitiés injustes dont il a pu être l'objet, il ajoute : Le Gouvernement n'est pas fait pour les timides. M. Jules Ferry était avant tout un courageux.

M. Ribot, au nom du Gouvernement, célèbre en M. Jules Ferry l'homme d'Etat. Il voulait gouverner ; il le savait.

M. Charles Dupuy, ministre de l'instruction publique, loue en M. Ferry l'auteur des lois scolaires.

M. Méline, au nom du Conseil général des Vosges, dit que M. Ferry ne redoutait rien tant que de gouverner au jour le jour, sans plan ni orientation. Il rend hommage à son ardent patriotisme.

M. Boutin parle ensuite au nom de l'Association vosgienne de Paris.

La foule est énorme aux alentours du Luxembourg et lorsque le cortège, une fois les discours terminés, se dirige vers la gare de l'Est, il y a de fortes bousculades.

Des accidents se produisent, une femme tombe évanouie.

Dans plusieurs groupes, on signale des protestations contre les honneurs rendus à Ferry.

ÉTRANGER

A ROME

La cour est très soucieuse.

Il règne une surexcitation inquiétante. Les socialistes allemands ont expédié quelques-uns de leurs membres les plus turbulents dans le but de provoquer des désordres pendant le séjour de Guillaume II.

Ajoutez à cela la misère, et vous aurez une idée des fêtes qui se préparent à Rome.

UN INCIDENT AU PARLEMENT DE BERLIN

On sait que M. Ahlwardt, le député antisémite, a renouvelé son accusation au sujet des fusils livrés par la fabrique Löwe.

Au Parlement, il a produit quelques documents, disant qu'il en produirait d'autres.

Un violent tumulte suit ces paroles.

On suspend la séance pendant une heure, pour permettre à la Commission d'examiner ces documents.

Au dehors, la foule fait une ovation à M. Ahlwardt.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 22 mars 1893

La Bourse a accueilli avec satisfaction le verdict de la Cour d'assises ; ce sont les rachats du découvert qui ont encore fait les frais de cette reprise. Le 3 0/0 reste à 96.97 et le 4 1/2 à 106.02.

L'action de la Banque de France remonte à 3,920.

Le Crédit Foncier est en progrès à 985. La Banque de Paris, favorisée par la hausse des fonds espagnols, s'avance à 657.

La Société Générale dont l'assemblée est fixée au 25 mars courant pour approuver les

comptes et voter la distribution d'un dividende de 12.50, conserve le cours de 475 au comptant.

Le Crédit Lyonnais est bien tenu à 771 fr. Les 30 fr. du dividende de 1892 seront payables 12.50 le 23 mars et 17.50 le 25 septembre.

Le Comptoir National d'Escompte se négocie aux environs du pair. On a tout lieu de croire que les six derniers mois de 1892 ont donné des résultats analogues à ceux du premier semestre et que le dividende total représentera également 5 0/0 du capital versé.

L'obligation 3 0/0 2^e série des Chemins Andalous est demandée à 308.50. Il est bon de rappeler que les recettes de la Compagnie sont en amélioration sur l'année précédente.

Les Chemins Economiques valent 425.

CH. HEYMAN et Co,
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 23 MARS

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 16°
Ce matin, à 8 h.		+ 7°
Midi,	762 ^{m/m}	+ 16°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	1 ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 4°

UNE RECTIFICATION

Avant-hier, le *Patriote de l'Ouest* racontait l'anecdote suivante, que plusieurs journaux de la région ont reproduite, notamment le *Courrier de Saumur* :

« Il y a quelques jours, M. le député de Soland eut l'occasion de rencontrer M. Mathieu à Paris. Après l'avoir félicité de sa nomination, il crut devoir lui dire qu'il allait être à la tête d'un diocèse éminemment royaliste et où il trouverait les souvenirs de l'évêque militant que fut M. Fréppel.

« — Monsieur le Député, aurait répondu à peu près M. Mathieu, je ne saurais oublier que je dois ma nomination au gouvernement de la République. Js viens d'ailleurs de Lorraine, où l'on est, avant tout, patriote, et où la population aime le gouvernement démocratique. Je vous prie de croire que j'apporterai surtout dans mon diocèse des idées d'union et de pacification. »

Et, comme pour accentuer encore le degré de véacité de cette conversation, il ajoutait :

« M. de Soland se le tint pour dit. Nous verrons, mais nous ne croyons pas que cette anecdote puisse être démentie. »

Or, il se trouve précisément que M. de Soland adresse au *Patriote de l'Ouest* la lettre suivante :

« Angers, le 21 mars 1893.

» Monsieur le rédacteur en chef du *Patriote*,

» Dans votre numéro du 21 mars, vous racontez une conversation que j'aurais eue à Paris avec M^r Mathieu, vous ajoutez que vous ne croyez pas que cette anecdote soit démentie.

« Vous vous trompez absolument, je vous adresse le démenti le plus formel. La conversation que j'ai eue avec M. l'abbé Mathieu, qui n'était pas à ce moment nommé évêque d'Angers, n'a aucunement le caractère de celle que vous avez imaginée, et comme je ne lui ai pas adressé les paroles que vous m'attribuez, il n'a pas eu à me répondre celles que vous lui prêtez.

» Je vous prie d'insérer cette rectification et d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

» Th. DE SOLAND. »

Pas content de recevoir un démenti, le Patriote, qui n'en veut pas démordre, se livre à un maquillage tout opportuniste, et on sait que cela ne veut pas dire peu de choses, pour insinuer qu'il ne s'est nullement trompé, puisque M. de Soland reconnaît lui-même avoir parlé à M^r Mathieu.

Le fait n'a pas grande importance, mais enfin n'eût-il pas été plus simple de dire franchement qu'on s'était trompé et qu'on avait été induit en erreur plutôt que de chercher, par des explications entortillées, à maintenir des allégations pertinemment reconnues inexacts?

Nous sommes curieux de voir comment le Courrier de Saumur, qui a reproduit l'anecdote, rectifiera à son tour.

A propos du balayage

Est-ce que le préposé au balayage de la place de la Bilange ne pourrait choisir un autre moment que les entr'actes du théâtre pour son service? Hier soir, pendant le deuxième entr'acte, vers onze heures, on aurait dit qu'il se faisait un plaisir de couvrir de poussière les spectateurs qui sortaient et rentraient à ce moment. Un véritable nuage emplissait le vestibule jusqu'au contrôle. Il eût été pourtant aussi facile d'interrompre ce travail et de balayer pendant quelques minutes les ponts ou une rue adjacente. Espérons qu'une bonne observation, faite à ce sujet, empêchera le retour de ce petit inconvénient si facile à éviter.

Mention honorable

Par décision ministérielle, une mention honorable vient d'être décernée à M. Piffard (Camille), sous-lieutenant de la subdivision de sapeurs-pompiers de Bagnaux, pour sa belle conduite dans l'incendie qui s'est déclaré le 28 janvier dernier dans cette commune, chez le sieur Dubournet, marchand épicier.

Nos réservistes

Il est inexact que la direction de l'infanterie prépare un nouvel appel pour une troisième période de 28 jours.

La loi qui porte à dix ans le service à accomplir dans la réserve, n'aura pas pour résultat d'augmenter le nombre des appels.

CHAPELLE NOTRE-DAME DES ARDILLIERS

Vendredi 24 mars, la *Compassion de la Bienheureuse Vierge Marie*, fête patronale.

1^{re} Messe à 6 heures 1/4 ; 2^e à 6 heures 3/4 ; 3^e à 7 heures 1/2.

A 9 heures, grand messe ; exposition du Très Saint-Sacrement et chant des vêpres.

A 3 heures, complies, sermon prêché par le R. Père Ignace, dominicain et prédicateur de la station de Carême à Saint-Pierre. Salut solennel du Très Saint-Sacrement.

3^e Concert de la Musique Municipale

Demain VENDREDI 24 mars, à 8 heures du soir, au Théâtre, troisième concert d'hiver offert par la *Musique Municipale* de Saumur à ses membres honoraires, avec le concours de :

M^{me} DESGORIA, 1^{re} chanteuse du théâtre d'Angers ; M^{lle} REGINA REX, du Vaudeville ; M. DE VINEUIL, du Gymnase, et de plusieurs Amateurs de la ville.

PROGRAMME

1^{re} PARTIE

1^o *Un soir à Grenade*, fantaisie de V. Buot : Musique Municipale.

2^o Sérénade du *Bravo* (Salvayre), par M^{me} Desgoria.

3^o *Pleurez, mes yeux!* romance bouffe : M. C. A.

4^o *Mon loyer court*, monologue comique : M. de Vineuil.

5^o *Le Chevalier Printemps*, poésie de Plouvier : M^{lle} Régina Rex.

6^o Grand air de *Mireille* (Gounod), par M^{me} Desgoria.

7^o *Les Deux Chanteurs sans places*, duo comique : MM. A. F. et C. A.

2^e PARTIE

1^o *Mireille*, fantaisie de Gounod : Musique Municipale.

2^o Grand air de la *Traviata* (Verdi), par M^{me} Desgoria.

3^o *Pierrette au Mont de Piété*, de Villa : M^{lle} Régina Rex.

4^o *L'Invalide à la tête de bois* : M. A. F.

5^o *Un Défaut*, monologue de Martrat : M. de Vineuil.

6^o *Sur les Remparts*, chœur à 4 voix, de Saintis : Musique Municipale.

Brune et Blonde

Comédie en un acte, de A. Lambert.

Louise de Linay, M^{lle} REGINA REX ; Luc de Chanterel, M. DE VINEUIL.

Sauvetage d'un chien

Hier soir, vers sept heures, les locataires de M. Darroussat, rue Haute-Saint-Pierre, entendaient un certain bruit sur le toit de la maison. M. Darroussat, aussitôt prévenu, y fit monter M. Lepex. Jugez de la surprise de cet homme courageux lorsqu'il vit un beau chien qui était grimpé sur la toiture et ne savait plus comment en descendre ! Le chien appartient à M. le Dr Renou.

Rendons hommage au sauveteur du chien.

Ligne d'Angers à Noyant

L'ouverture régulière de la ligne d'Angers à Noyant se fera lundi prochain, 27 mars.

Comice agricole de l'arrondissement de Saumur

APPLICATION DES ENGRAIS CHIMIQUES

PREMIER CONCOURS

Plantes sarclées — Betteraves fourragères

Dans chacun des cantons de Saumur Sud, Nord-Est et Nord-Ouest, seront organisés, en 1893, par les soins du Comice agricole, trois champs de démonstration (en tout neuf) pour la meilleure application des engrais chimiques à la culture des plantes sarclées, — betteraves fourragères.

Chaque champ de démonstration sera de onze ares en un seul tenant : moitié de ce champ sera réservé comme témoin et ne recevra pas d'engrais complémentaires.

Les engrais chimiques seront fournis gratuitement par les soins du Comice à chaque propriétaire de champ de démonstration dans la proportion de 60 kilos pour 5 ares 50.

Composition de l'engrais : 25 kil. superphosphate minéral, — 10 kil. chlorure de potassium, — 15 kil. sulfate de fer, — 10 kil. nitrate de soude.

Le propriétaire de chaque champ de démonstration devra fournir l'engrais de ferme, la semence ainsi que les soins à donner aux récoltes pendant l'année, la main-d'œuvre pour l'arrachage, le pesage, etc.

Une commission nommée par le Comice agricole de l'arrondissement de Saumur constatera les résultats de l'expérience, soins donnés à la culture, rendement des deux parcelles, qualité du produit, etc.

M. Chauvet, professeur d'agriculture, sous la direction duquel se feront ces expériences, sera de droit membre de cette commission.

Un rapport sera adressé au Bureau du Comice qui statuera sur les récompenses à accorder.

Ces récompenses consisteront en : 1^{er} prix, 100 fr. et un bon de 50 fr. d'engrais ; 2^e prix, 80 fr. et un bon de 20 fr. d'engrais ; 3^e prix, 40 fr. et un bon de 10 fr. d'engrais ; à prendre à l'un des dépôts d'engrais du Syndicat des Agriculteurs de l'arrondissement de Saumur. — Médailles, diplômes et mentions honorables.

Les cultivateurs qui voudraient prendre part à ce concours devront s'adresser, avant le 10 avril 1893 : pour le canton Sud, à M. CHAUVET, professeur d'agriculture, 8, rue du Collège, à Saumur ; pour le canton Nord-Est, à M. POTTIER, conseiller général, vice-président du Comice, à Allonnes ; pour le canton Nord-Ouest, à M. HARAN, conseiller général, à Saint-Clément-des-Lèves.

Les trois premiers inscrits dans chaque canton et remplissant les conditions du programme seront aussitôt acceptés pour le concours.

DEUXIÈME CONCOURS

Application du Nitrate de Soude au printemps en couverture sur les céréales.

Dans chacun des trois cantons de Saumur, un concours est également ouvert entre les cultivateurs pour la meilleure application au printemps du nitrate de soude en couverture sur les céréales.

A cet effet, une parcelle de 5 ares 50 recevra seule du nitrate de soude à côté d'une parcelle de même contenance réservée comme témoin et qui ne recevra pas de nitrate.

Trois concurrents seulement seront admis dans chaque canton. Le nitrate de soude sera mis à leur disposition à raison de 10 kilos pour 5 ares 50.

La commission du premier concours constatera les résultats, toujours sous la direction de M. Chauvet.

Les récompenses consisteront en : 1^{er} prix, 60 fr. ; 2^e prix, 45 fr. ; 3^e prix, 35 fr. — Médailles, diplômes, mentions honorables.

Les cultivateurs qui voudront prendre part à ce concours devront s'adresser, avant le 10 avril 1893 : canton Sud, à M. CHAUVET ; canton Nord-Est, à M. POTTIER ; canton Nord-Ouest, à M. HARAN.

Les premiers inscrits dans chaque canton seront aussitôt acceptés pour le concours.

En 1894, un concours analogue sera organisé par les soins du Comice dans les autres cantons de l'arrondissement.

Une grève à l'horizon

Les ouvriers des manufactures Max-Richard et Bessonnet ont cessé leur travail lundi soir. Les peigneurs réclament une augmentation de 20 à 25 centimes par 100 kilos de chanvre.

Il y a eu une première réunion, avant-hier matin, suivie d'une seconde, dans la soirée, à la Bourse du travail.

Une délégation composée de MM. Durand, conseiller municipal ; Cantal, président de l'Union textile ; Bernard, secrétaire de la Bourse du travail, doit se rendre à la préfecture pour avoir, devant M. le préfet et M. le maire, une entrevue avec M. Bessonnet, et ensuite avec M. Max-Richard.

La visite de M^r Mathieu à Sainte-Marie

Mardi matin, M^r Mathieu, accompagné des secrétaires de l'évêché, est allé faire une visite à l'hospice Sainte-Marie, à Angers.

Il a été reçu par le conseil d'administration. M. le Maire, M. Glétron, M. Audra et les autres membres du conseil, ainsi que MM. les aumôniers et plusieurs docteurs-médecins l'ont accompagné dans toutes les salles.

M^r Mathieu, en parcourant ces salles, a adressé à la plupart des malades des paroles

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Camille reçut le baiser de sa fille, prit dans la sienne la main de sa chère Andrée, puis, se tournant vers Charles Duprez un peu troublé par l'effet qu'il venait de produire :

— Explique-toi plus clairement, mon ami ; je te sais homme de cœur ; tu n'aurais pas ainsi jeté le trouble dans les nôtres, si les circonstances n'étaient pas graves. Parle, mon ami, c'est moi qui maintenant t'en supplie. Nous allons nous battre, nous battre contre qui, et pour quel motif ?

— Oh ! les motifs ne manquent pas, surtout quand on les cherche.

— Mais encore ?

— Vois toi-même !

— Au fait ! au fait ! Charles. Tu nous fais languir... Parle ! parle vite. Jamais je n'aurai le courage de lire une seule phrase de ton journal. Le motif ?

— Le motif ? une querelle d'Allemand. Allons ! ne vous impatientez pas, m'y voici. Vous savez

que, depuis plus d'une année, le trône d'Espagne est vacant ; l'an dernier, il avait été question de placer la couronne sur la tête du prince Frédéric de Hohenzollern Sigmaringen ; l'empereur Napoléon était favorable à cette combinaison et l'impératrice Eugénie la voyait d'un si bon œil qu'elle voulait donner pour femme au nouveau souverain une de ses parentes pour laquelle elle professait la plus vive affection.

Mais ce candidat ne plaisait pas à l'Espagne, il a bien fallu en trouver un autre. Aujourd'hui qu'il est question de son frère Léopold, prince héritier patronné par le vieux roi Guillaume, c'est la France qui fait de l'opposition.

— Et n'a-t-elle pas raison ? interrompit avec vivacité la comtesse ; ces gens-là ne sont-ils pas des Prussiens ?

— Léopold, madame, est un des fils du prince Charles Auton qui est bien, à la vérité, général prussien, mais qui n'en est pas moins fils de Marie-Antoinette, nièce de Mural, ancien roi de Naples, qui, en 1834, a épousé la princesse Joséphine, fille du grand duc Frédéric de Bade et de la princesse Stéphanie, cousine de Hortense de Beauharnais. Vous voyez, madame, que le candidat qui n'a pas le bonheur d'être agréé aux Tuileries est cepen-

dant plus proche parent de Napoléon III que du roi de Prusse. S'il est Prussien par les hommes, il est Français par les femmes.

— C'est à dire, fit le comte, avec sa galanterie habituelle, que s'il est à eux par la tête, il est à nous par le cœur.

— Et alors ? poursuivit Andrée avec son implacable logique.

— Et alors, madame, la France appuyera son refus par des coups de canon.

— Le roi Guillaume a donc de bien sérieux motifs pour tenir à son candidat ?

— Pas du tout, madame : il s'est même déclaré tout prêt à se rallier à une autre combinaison.

— Et ?

— Et on a voulu lui imposer les conditions de ne patronner personne de la famille des Hohenzollern.

— Il a refusé ?

— Il a refusé de prendre aucun engagement.

— Alors on se battra ?

— On se battra.

— C'est sans doute que je n'ai pas bien compris... le motif.

— Et qu'importe le motif ? s'écria le bouil-

lant Camille, en interrompant tout à coup la conversation. La guerre est déclarée, l'honneur de la France est en jeu. Faisons la guerre !

Mort aux Prussiens ! A Berlin ! à Berlin !

— Peste ! Comme tu y vas, mon bon ami. A Berlin ! c'est plutôt dit que ce n'est fait ; à Berlin ! ne sais-tu donc pas que l'Allemagne possède cinq cent dix-huit mille hommes d'infanterie et de cavalerie avec quinze cents ca-

rons, plus cent soixante et un mille hommes de troupes de remplacement et cent quatre-vingt-sept mille hommes de troupes de garnison, ce qui, bien compté, doit faire, si je ne me trompe, huit cent soixante-six mille combattants.

— Tu es, ma parole d'honneur, surprenant avec tes chiffres, mon cher, et je ne sais ce je dois le plus admirer en toi, de ton incroyablement mémoire ou du sang-froid avec lequel tu nous détailles toutes les forces de la Prusse.

Où as-tu appris que les Français comptent leurs ennemis ? Allons donc ! Après la bataille, quand ils sont par terre, soit ! et encore ! mais avant, jamais.

— Et nous, continua Charles Duprez, sans se laisser interrompre par la tirade patriotique de Camille, et nous, qu'avons-nous à leur opposer ?

(A suivre.)

d'encouragement et de résignation aux souffrances.

L'aspect des récoltes

La température modérée dont nous jouissons depuis trois semaines a donné aux récoltes un aspect favorable dans la Touraine.

Les blés, assez atteints dans certaines contrées par les fortes gelées de l'hiver, se sont beaucoup améliorés; quant aux seigles, ils se sont très bien comportés et ont, aujourd'hui, le plus bel aspect.

Les ensemencements d'orge et d'avoine sont commencés et se font également dans de bonnes conditions.

Quant à la vigne, elle paraît avoir beaucoup souffert des grands froids qui ont gelé parfois non seulement une partie du bois de taille, mais encore les vieux bois disposés sur le fil de fer selon la méthode Mesrion. Nous croyons, cependant, que cet accident n'est pas général et que la totalité de la récolte n'est pas compromise.

Il nous reste à souhaiter qu'une température favorable se maintienne et nous préserve cette année des gelées d'avril qui, vu l'état d'avancement de la végétation, pourraient à cette époque tout compromettre.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 22 mars. — Marcel-Georges-Lucien Moirereau, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

DÉCÈS

Le 22 mars. — Mathilde Florent, veuve de Barthélemy Chazet, sans profession, 57 ans, rue Saint-Jean.

Un document curieux, contenant 1,161 attestations légalisées sur les Pilules Suisses, est envoyé franco à qui en fera la demande, par la pharmacie Hertzog, 28, rue de Grammont, Paris.

CHRONIQUE AGRICOLE

Charlatans et marchands d'engrais

Le moment de mettre sur la vigne les engrais dont elle a besoin est arrivé; malheureusement, arrivent aussi dans nos champs les marchands d'engrais qui, véritables écumeurs des campagnes, dressent chaque année de nouvelles batteries pour s'emparer des économies péniblement amassées par les cultivateurs et les viticulteurs.

Nous sommes vraiment des incorrigibles; après avoir sollicité du Parlement des lois répressives contre les fraudeurs, nous leur ouvrons la porte à deux battants.

Une loi a été promulguée en 1888; cette loi prescrit pour les vendeurs l'obligation d'indiquer explicitement sur leurs factures la

teneur réelle de l'engrais en chacune des matières fertilisantes, le prix de l'unité et la provenance de cette unité. Elle devait faire disparaître rapidement la fraude et la réduire considérablement. Il n'en a rien été.

Pour venir en aide à cette loi, et marchant parallèlement avec elle, nous avons fondé des Syndicats agricoles, et parmi ceux du département de Maine-et-Loire le Syndicat agricole d'Anjou est le plus florissant: il compte 6,000 membres. Nous menons une rude campagne pour faire comprendre la nécessité des engrais chimiques complémentaires, surtout pour la vigne qu'on veut soutenir et peut-être même qu'on pourra ainsi arracher aux étreintes de toutes les maladies qui l'accablent. Nous aboutissons, mais il faut de nombreux efforts journaliers dans cette lutte.

Au contraire, le premier charlatan venu qui arrive dans nos campagnes et même au milieu de nos comices (nous pouvons dire de nos sociétés agricoles et industrielles) et qui présente une panacée mystérieuse sous le nom de Régénérateur, de Vigorisateur, d'engrais insecticide ou de Compost régénérateur, est cru sur parole et acclamé d'urgence.

Celui-ci présente une substance pour vacciner la vigne, et aussitôt les porte-monnaies s'ouvrent pour lui acheter 5 francs le pot ce qui ne vaut pas même 20 centimes.

Celui-là vend un mélange quelconque dans lequel les os de poissons s'ajoutent à quelque carapace de homard ou à quelques débris de méduse; il ne garantit aucun dosage, mais son engrais fait merveille, à Saumur comme à La Rochelle et dans les Charentes. L'ignorance de nos petits cultivateurs, leur crédule et l'habileté de certains fraudeurs, très nombreux encore, déjouent, dans une large limite, l'espoir que l'on avait fondé sur la loi de 1888. De gros viticulteurs eux-mêmes se laissent surprendre, quoique sur la défensive.

D'autres agissent plus scientifiquement: ce sont les maîtres, les dilettanti. Ils ont soin, comme ceux que nous venons de parler, de ne pas désigner leurs marchandises sous le nom d'ENGRAIS, ils échappent ainsi aux rigueurs de la Loi: le tour est joué. Leur compost est insecticide; ils l'espèrent du moins, car ils ne l'affirment pas. Mais ils vendent à 40 fr. les cent kilos un engrais que le commerce loyal et les Syndicats peuvent fournir au prix de 18 ou 19 francs les cent kilos. Ce compost pousse sur les bords de la Dordogne; il a été récompensé (et pourquoi?) à l'Exposition de Saumur; et de nombreux viticulteurs interrogent leurs vignobles, leur demandant en vain le résultat promis, et en rapport avec un prix aussi élevé que celui de 40 fr. L'addition d'un corps résineux dans cet engrais devait produire merveille et dérouter les investigations de la chimie. Il n'en a rien été.

Non seulement ces rebouteurs agricoles

viennent... mais on les attire dans le pays. Il y a quinze jours, à Chalonnès, M. Frémy, conseiller général, appelait de la Champagne un conférencier qui allait donner une formule — la vraie, celle-là! — pour nous débarrasser du phylloxéra. N'avons-nous pas assez de conférenciers sérieux, tels que MM. Nicolle, Bouchard, Chauvet, Morain, pour nous éclairer sur ces graves questions, dans notre département!

Quoi qu'il en soit, la conclusion de cette conférence était la vente d'un produit merveilleux. M. de Rawton est peut-être dans le vrai en conseillant de donner la potasse à la vigne sous la forme de silicate de potasse, car la potasse est utile et la silice doit jouer un rôle important dans l'existence de la vigne: tous les terrains siliceux ou entièrement sableux sont indemnes du phylloxéra. Mais l'importance de la lithine qu'il préconise ne peut être admise: or, c'est sous le couvert de l'action — un peu comique — de cet oxyde que la panacée nouvelle était offerte.

Une analyse de cet engrais faite par M. C. Pouchot, de l'Ecole de la Martinière de Lyon, prouve que pour 259 fr. 20 on peut se procurer la même quantité d'engrais utile que celle payée 460 francs à M. de Rawton!

Arrêtons-nous dans l'énumération désolante de ces fraudes; c'est à des millions de francs qu'il faut évaluer le dommage occasionné par les agissements des fraudeurs encouragés par la crédule des acheteurs et surtout leur ignorance.

L'instruction technique peut seule remédier au mal. Il s'agit d'une réforme de mœurs bien plus que d'une réforme législative; le paysan n'est routinier et crédule que parce qu'il est ignorant. En attendant qu'il n'en soit plus ainsi... qu'il refuse absolument tout mélange qui ne lui est pas vendu sous le nom d'Engrais et qu'il exige de chaque fournisseur la déclaration des quantités d'azote, d'acide phosphorique et de potasse qui composent l'engrais, et le prix au kilog. de chaque élément. Nous reviendrons sur cette question.

G. DE CAPOL.

Tirages financiers

Obligations foncières 1853

Le numéro 104,033 gagne 100,000 francs.

Le numéro 166,890 gagne 50,000 francs.

Le numéro 170,854 gagne 20,000 francs.

Obligations foncières 1863

Le numéro 6,242 gagne 100,000 francs dans la série 34 et 30,000 francs dans la série 3.

Obligations communales 1892

Le numéro 401,807 gagne 100,000 francs.

Le numéro 298,732 gagne 30,000 francs.

Les numéros 74,604 et 284,868 gagnent chacun 10,000 francs.

Dernières Nouvelles

LA SÉANCE D'AUJOURD'HUI

Parmi les personnalités dont on prévoit l'intervention, on cite MM. Clémenceau, Floquet, Cavaignac, J. Roche, Dérouté, Piou, Maujan, Millerand, Jaurès, et peut-être M. Delahaye.

LA PRÉSIDENTIE DU SÉNAT

On parle, pour la présidence du Sénat, de M. Magnin, qui serait remplacé, à la tête de la Banque de France, par « une haute personnalité de la carrière » (sic).

LE PREMIER MAI

La commission d'organisation de la manifestation du 1^{er} mai a décidé qu'il fallait organiser un meeting en plein air, malgré l'opposition des guesdistes, qui persisteraient à envoyer une délégation aux pouvoirs publics, sans se risquer sur la voie publique.

LA QUESTION DU SIAM

Le Standard de ce matin publie une correspondance de Bangkok prétendant que le gouvernement siamois refuserait toute entente avec la France au sujet de la question des frontières.

CONFLIT FRANCO-ANGLAIS

A Panchang, ville du pays de Saloum, suivant une dépêche de source anglaise, un pavillon anglais, arboré par le gouverneur Llewelyn, aurait été enlevé par les ordres de l'administrateur du district français avoisinant.

UN CRIMINEL

Sous ce titre, le Petit Journal, désignant ainsi le néfaste Clémenceau, fait une exécution en règle de l'ami des baudits allemands Reinach, Cornélius Herz et Arton.

LES FRÈRES MAHON « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

ÉPICERIE NOUVELLE

F. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beauvau, SAUMUR

Pois moyens,	1/2 litre	0,50	litre	0,95
— extra,	—	0,60	—	1,10
— très fins,	—	0,70	—	1,60
— extra fins,	—	0,95	—	1,75
Haricots verts,	—	0,50	—	0,90
— extra recommandé,	—	0,55	—	1,00
— extra fins,	—	0,90	—	1,60
Flageolets,	—	0,60	et	0,90
Asperges,	la boîte,	1,25	et	1,80
Harengs de Hollande, Sardines fumées, Morue d'Islande.	—	—	—	—
Conserves par 5 kil. hors ville, déduction des droits d'octroi.				

Le Gérant : G. JOUAUST

153 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOUDRAS

Ces deux lettres étaient une preuve: Suzanne se sentit plus calme après l'avoir subie, et elle ne s'occupa plus que des préparatifs de son départ.

Lorsqu'ils furent terminés, elle expédia ses bagages et ceux du chevalier sous la conduite de madame Mitau; puis elle partit avec son oncle pour aller prendre congé de l'abbé Perrain. Ils sentaient tous deux qu'ils lui devaient leur dernier souvenir à Paris.

Ils trouvèrent le digne prêtre prenant son repas du soir. Il les accueillit par un sourire plein de mansuétude et d'affection.

— Vous partez avec votre tyran, monsieur le chevalier. Je vous regretterai, mais je ne vous plains pas.

— Vous penserez à moi, n'est-ce pas, mon ami? répondit le vieux gentilhomme avec émotion.

— Oui, j'y penserai, et ce sera la plus douce de mes consolations, comme vous avez été la

plus vive de mes joies. Soyez heureux et calme. Je ne crains pas de dire que vous en avez le droit.

— J'aurais une grâce à vous demander, reprit le chevalier.

— Vous en avez donc une à me faire, répliqua chaleureusement le prêtre.

— Vous portez une cicatrice sur le front: permettez-moi de poser un instant mes lèvres sur le sillon qu'elle a creusé.

— Qu'il soit fait selon votre volonté, répondit avec attendrissement le prêtre, en inclinant la tête après avoir découvert son crâne mutilé; et que la paix soit avec vous, mon frère.

Le chevalier appuya sa face sur ce front qui sa penchait vers lui. Pendant le rapide moment qui s'écoula dans cette pieuse démonstration de tendresse, Suzanne adressa à Dieu la plus fervente prière qui fût jamais sortie de son cœur.

— Adieu, mon ami, dit le chevalier. Vous m'avez mis en paix avec moi-même, et je ne croyais pas que cela fût possible.

— Tout est possible à Dieu; j'espère que vous en aurez encore d'autres preuves que celle-ci. Mademoiselle, continua le prêtre en s'adressant à Suzanne, j'ignore où vous allez,

mais je veux cependant vous dire qu'à quelque distance que vous soyez de moi, je serai prêt à répondre à votre appel si jamais votre respectable oncle avait besoin de ma présence.

— Je vous promets de la réclamer, dans l'occasion, dit Suzanne d'un ton pénétré.

— Comment, vous viendriez m'aider à mourir? demanda le chevalier.

— Il le faudra bien si je veux faire encore quelque chose pour vous, répondit le prêtre; puisque je n'ai plus besoin de vous consoler de vivre, continua-t-il en jetant sur Suzanne un céleste regard d'affection.

— Adieu! adieu! dit le chevalier.

— Priez tous deux pour moi, répondit le prêtre.

Une demi-heure après cet entretien, Suzanne et son oncle montaient dans la diligence de Bayeux. Snap était étendu à leurs pieds au fond de la voiture. Le chevalier ne songea pas même à s'inquiéter vers quelle barrière on se dirigeait, son ange gardien, visible à ses regards, le conduisait.

XXV

Les lettres de Suzanne arrivèrent à l'hôtel Granval pendant le déjeuner. La baronne, son fils, Éléonore, Claire et madame Reinach y

étaient réunis comme de coutume: il s'y trouvait en outre M. Verne, qui venait quelquefois prendre sa place à table sans avoir besoin d'une invitation spéciale.

— Je m'en doutais! s'écria Claire: elle est partie sans me prévenir!

— De qui parlez-vous, ma chère? demanda la baronne qui, n'ayant pas reconnu l'écriture de Suzanne sur l'adresse de la lettre qu'on lui avait remise, ne s'était pas pressée de la déchiffrer.

— De Suzanne, dont vous devez d'ailleurs avoir aussi une lettre, car elle me dit qu'elle vous a écrit.

— Mais c'est vrai! dit vivement la baronne: et moi qui n'y regardais pas!

Et elle se mit à lire à son tour.

— Enfin, elle est heureuse! continua la baronne, c'est l'essentiel pour nous; cependant, je dirai toujours qu'elle n'aurait pas dû nous quitter comme elle l'a fait.

— Soyez sûre, ma mère, qu'elle a eu de bonnes raisons pour agir ainsi, dit Léonce. Mais ne voulez-vous pas nous lire sa lettre? elle intéressera tout le monde.

Madame de Granval ne demandait pas mieux, et elle lut la lettre de Suzanne avec une émotion toujours croissante, qui se communiqua rapidement à toute l'assistance. Mademoiselle Loubert elle-même ne crut pas devoir se dispenser de paraître attendrie. (A suivre.)

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX							
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris	6		7 55		12 50	7 55	8 30
Chartres			9 34	10 12	2 48	9 41	10 12
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10
Noyant-Méon			1 3	3 8	7 40	1 15	
Linières-Bouton	11 20			3 17	7 49		5 56
Vernantes	11 43			3 30	8		6 6
Blou	11 54			3 41	8 10		6 16
Vivv	12 2			3 49	8 17		6 26
SAUMUR (Orl.)			12 15	1 38	4 2	8 29	1 50
(arrivée)			12 20	1 44	4 14	8 34	1 55
(départ)			12 23		4 22	8 41	
Nantilly (arrivée)							7
SAUMUR (Etat)			12 39		4 35	8 52	
(arrivée)			12 25	8 31			7 12
(départ)			12 32	8 37			6 50
Nantilly (départ)			12 38		4 23	8 43	
Chacé-Varrains			12 38	8 47		4 29	8 49
Brézé-Saint-Cyr			12 47	9 1		4 37	8 56
Montreuil-Bellay			1 28	9 41	2 15	5 1	9 18
Thouars			2	10 18	2 44	5 51	10 10
Niort					4 30	9 1	12 22
Saintes					6 24	11 59	6 22
Bordeaux					9 56	4 22	9 3

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS							
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Bordeaux			5 40		8 25		12 30
Saintes			7 12	9 9	11 40		4 55
Niort	5 25		9 42	10 51	2 7	2 36	8 23
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6
Montreuil-Bellay	9 40	6 56		1 7	2 39	5 41	5 48
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17			2 53	5 18	6 3
Chacé-Varrains	10 11	7 26			3	5 25	6 3
Nantilly (arrivée)	10 16	7 31			3 5	6 14	
SAUMUR (Etat)			Mixte matin				
(arrivée)	10 23	7 46			3 16	6 26	9 55
(départ)		7 25	11 5		2 54	6 5	
Nantilly (départ)		7 36	11 15		3 6	6 16	
SAUMUR (Orl.)							
(arrivée)	7 47	11 23	1 34	3 14	5 39	6 24	11 12
(départ)	7 57	11 35	1 39	3 18	6 29		11 12
Vivv	8 14	11 49		3 30	5 57	6 43	
Blou	8 20	11 58		3 36	6 6	6 52	
Vernantes	8 33	12 11		3 49	6 19	7 6	
Linières-Bouton	8 46	12 23		4	6 31	7 18	
Noyant-Méon	9 1	12 36	2 15	4 11	6 45	7 31	11 44
Château-du-Loir	10 22	1 52	3	5 18	7 58	8 48	12 33
Chartres	2 47		5 56	9 46	12 4	12 45	3 33
Paris	5 55		7 30	11 20	2 27	3 5	5 10

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON					
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31		
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5		
Chinon	9 4	1 5	7 29		
Chinon			7 41	4 35	9 3
Port-Boulet			8 8	4 58	9 45
Saumur			9 2	7 14	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS					
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. matin	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52	
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36	
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15	
(départ)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 39
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1
Doué	7 22	9 58	5 43	5 38	11 8
Martigné	7 45	10 20	6 33	5 48	11 28
Angers	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29

LIGNE D'ORLÉANS											
NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS											
STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Directe
Nantes d.	1 2	3 1	2 3	1 2	3 1	2 3	1 2	3 1	2 3	1 2	3 1
Angers dt.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 45		
La Ménitrie	7 10	10 49	12 27	3 12	5 20	6	10 1	1 46	2 26		
Les Rosiers	7 19	10 56	12 34	3 52		6 13					
St-Clément	7 26		12 40	3 59		6 22					
St-Martin	7 33		12 45	4 7		6 31					
Sauv-ar ar.	7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13	3 5		
— dt.	7 52	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16	3 13		
Varennes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16					
Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38	3 47		
Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 9	4 32		
Tours arr.	9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11	5 46		
Paris arr.	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59		5 8	10 39	10 39		

SAUMUR — BOURGUEIL							
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 2	12 57	4 5

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES											
STATIONS	Omn. matin	Directe	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Directe
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 5	8 25	4 45	11 20			
Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 51	7 15	11 57	10 40	2 53			
Langeais	6 21	9 30	2 10	5 46	8	12 40	11 35	3 30			
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35	6 18	8 37		12 22	3 50			
Varennes	7 3	10 19		6 29	8 49		12 39				
Saumur (arrivée)	7 14	10 32	2 54	6 40	9 2	1 12	12 57	4 5			
(départ)	7 22	10 42	3	6 49	9 8	1 16	1 30	4 9			
Saint-Martin	7 34			7 1	9 22		1 47				
Saint-Clément	7 40			7 7	9 29		1 56				
Les Rosiers	7 48			7 14	9 37		2 5	4 25			
La Ménitrie	7 59	11 13	3 25	7 24	9 47	1 36	2 20	4 32			
Angers (arrivée)	8 41	11 53	3 54	8 6	10 36	1 58	3 21	4 57			
Nantes (arrivée)	11 14		5 52	1 19	3 50	6 13	6 46				

LA FLÈCHE A SAUMUR							
STATIONS	matin	matin	soir	STATIONS	matin	soir	soir
La Flèche	7 20	10 35	4 5	Saumur	5 30	1 22	7 30
Clefs	7 35	10 56	4 20	Vivv	5 43	1 43	7 43
Baugé	7 52	11 23	4 37	Longué	5 54	2 5	7 58
Junelles	8 6	11 42	4 49	Les Hayes	6 1		8 2
Les Hayes	8 10		4 53	Junelles	6 6	2 27	8 7
Longué	8 21	12 1	5 3	Baugé	6 20	2 53	8 22
Vivv	8 32	12 21	5 16	Clefs	6 36	3 21	8 38
Saumur	8 45	12 40	5 29	La Flèche	6 49	3 39	8 50

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils? **SI OUI!**

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT: 22, rue de l'Échiquier, PARIS. Envoi franco sur demande de prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez: M. COUTARD, 30, rue d'Orléans; M. MACHET, rue Saint-Jean; M. RENÉ, rue Saint-Jean; M. PICHARD, rue Nationale; M. DAUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

Tribunal de commerce de Saumur

RAPPORT DE FAILLITE RICHARD

Par jugement du 21 mars 1893, rendu sur opposition au jugement déclaratif de faillite du 14 mars courant, les créanciers et les frais ayant été payés par le sieur Richard, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré la faillite rapportée.

Une **DEMOISELLE** anglaise désire donner des **Leçons d'anglais à domicile**. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE très joli **COB**, 8 ans, absolument net, très vite, toutes garanties, essai sur place. — Dressé au sabre et à l'obstacle. — S'attelle à toutes les voitures. — A vendre seul ou attelé à une charrette anglaise. S'adresser au bureau du journal.

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Exposition d'Articles de Pâques et 1^{er} Avril

Oeufs et Poissons en Chocolat et en Sucre

Modèles les plus nouveaux de Vannerie fine et Porcelaine. — Poissons en carton, Surprises, etc.

GRAND CHOIX DE PAIN D'ÉPICE

Arrivages de primeurs tous les jours.

ÉTABLISSEMENT WAGÉ ET CIVRAY

Rue des Boires, 6, et rue de la Chouetterie, 5, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE

Pour Noces, Festins, Fêtes de famille, Banquets, etc., comprenant: vaste Cour, Jardin, Salle à manger, Salons, Salle de jeux, et jouissant de l'intimité la plus absolue.

TENTE-SALON pouvant se transporter à volonté. — Le Service est fait à des prix très modérés et d'une manière irréprochable. — Nous laissons aux personnes la liberté de se fournir elles-mêmes le confortable de leurs repas tout en leur laissant le matériel nécessaire. — Location en détail de tous les objets concernant le service, tels que: Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Plats, Plateaux, Cristaux, Couverts, Linge fin, Tables et Sièges.

Les Dîners sur commande se font à l'établissement ou en ville.

VINS FINS.

La Maison fait aussi les repas de noces, lunchs ou fêtes de famille en dehors de son établissement.

American - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

PRINTemps & ÉTÉ

MAISON CREMIEUX

TAILLEUR

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Été pour Pantalon, Costume complet, et Pardessus

Livraison Rapide. — **COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE** — Livraison Rapide.

Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel-de-Ville de Saumur 1893

Certifié par l'imprimeur soussigné. LE MAIRE,